

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-196 du 24 Juin 1995

chargeant Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique de l'intérim de Monsieur Paul DOSSOU, Ministre des Finances pour compter du 23 Juin 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°94-135 du 06 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 23 Juin 1995, Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de l'intérim du Ministre des Finances pendant l'absence de Monsieur Paul DOSSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 24 Juin 1995

Pour le Président de la République,
et par délégation, le Ministre d'Etat
Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,

Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MF-MPRE 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORE 1.-